

Image not found or type unknown



Prescription sur redevance

Par **dom04**, le **07/12/2013 à 16:12**

Bonjour, il y a une semaine j'ai reçu de la part du trésor public une mise en demeure de payer une facture datant de septembre 2004. je n'ai jamais été au courant de cet impayé. la facture correspond à un droit d'occupation du domaine public (emplacement de la terrasse de mon restaurant) que je payais chaque année. Y a-t-il prescription au bout de 9 ans ? pouvez-vous me donner les articles et lois correspondants. Merci beaucoup.